



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

#### Étaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,

M. Roland BALCERZAK, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Eric GONAND, Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, M. Michel SCHMITT, Mme Christine ACKER, M. Hervé GROULT, Mme Mauricette NENNIG, M. Yves LICHT, Mme Alieth FEUVRIER, MM. Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Pierre LAGARDE, Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Isabelle MAGGI, M. Hervé PATAT, Mme Marie-Odile KRIEGER, M. Jerry PARPETTE, MMES Evelyne DEROCHE, Patricia VEIDIG, M. Yannick OLIGER, Mme Déborah LANGMAR, MM. Joseph BAUER, Olivier KORMANN, MMES Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

<b><u>Absents avec procuration :</u></b> Bernard ZENNER	à	Mauricette NENNIG
Jean-Marc COCQUYT	à	Michel SCHMITT
Bernard DORCHY	à	Mme Christine ACKER
Hassan FADI	à	Michel PAQUET
Didier PALLUCCA	à	Hervé PATAT
Joseph GHAMO	à	Joseph BAUER
Joël IMMER	à	Benoit STEINMETZ
Valérie CARDET	à	Maurice LORENTZ
Karine BERNARD	à	Serge RECH

**Absent excusé :** ./.

**Date de la convocation :** 29 août 2022

Nombre de membres en exercice : 51  
Nombre de membres présents : 42  
Nombre de votants : 51

**Secrétaire de séance :** Déborah LANGMAR



### **11. Objet : Décision modificative n° 1 - Budget annexe assainissement non collectif - exercice 2022**

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire en date du 23 novembre 2021 relative au Débat d'Orientation Budgétaire,

Vu la délibération n° 5 du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2021 relative au vote du Budget primitif du service d'assainissement non collectif pour l'année 2022,

Vu la délibération n° 19 du Conseil communautaire en date du 12 avril 2022 relative au vote du Budget Supplémentaire du service d'assainissement non collectif pour l'année 2022,

Considérant qu'il y a lieu de procéder nécessairement à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2022,

Section de fonctionnement - Dépenses		
Imputation	Libellé	Montant
<b>Chapitre 011- Charges à caractère général</b>		<b>-126,25 €</b>
6063	Ajustement de crédits achat petit équipement	-126,25 €
<b>Chapitre 65- Autre charges de gestion courante</b>		<b>126,25 €</b>
6541	Créance admise en non-valeur	126,25 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>0,00 €</b>

### La section de Fonctionnement

Dépenses :

Inscription de crédits supplémentaires pour la prise en compte d'une créance admise en non-valeur (année 2014) et diminution d'un poste de dépenses

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 13 septembre 2022,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'approuver la ventilation telle que présentée,
- d'approuver la Décision Modificative n° 1 modifiant les comptes du budget annexe de l'assainissement non collectif pour l'année 2022, telle qu'énoncée,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.**

Vote : Pour : 51  
Abstention : 0  
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 28 septembre 2022

Le Président,

Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le : 05 SEP. 2022

Publiée le : 05 SEP. 2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 05 SEP. 2022

